FFPB
FEDERATION FRANCAISE DE PELOTE BASQUE

Bayonne, le 17 mars 2014

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 1er MARS 2014

COMITÉ DIRECTEUR

ECHEVERRIA Lilou	Présent	LASALDE Gérard	Présent
ALLIEZ Jacques	Présent	LASSALLE Alain	Présent
ANDRIEU François	Excusé	LASSARTESSE Jeanne	Excusée
CASTERES Thierry	Présent	LOLIBE Gilles	Présent
DARPHIN Pierre	Excusé	MARRIS Christian	Présent
DEGERT Michel	Présent	MAUMET Philippe	Excusé
DESTAILLAC Jacques	Présent	MELLIER Danielle	Présente
DIBAR Eric	Présent	MOURGUY CAPELIER Evelyne	Présente
DUCAP Eric	Excusé	OLHARAN Jean Marc	Présent
DUFOURG Roland	Présent	PECARRERE Claude	Excusé
FOURNEAU Pierre	Excusé	PEYRAT Dominique	Excusé
GARRIGUES Pascal	Présent	PEYRAUBE Joël	Excusé
GOICOECHEA Christian	Présent	POMMIES Francis	Excusé
HAROCARENE Pascal	Présent	ROLLET Alain	Excusé
HEGUIABEHERE Alain	Excusé	ROSSI Gérard	Présent
HIRIART-DURRUTHY Jacques	Présent	SALLETTE Gilles	Audioconf.
LABISTE Bernard	Excusé	SEDES Michel	Présent
LAFARGUE Maïder	Présente	SOURP Charles	Présent
LAGOURGUE Christian	Présent	SUPERVILLE Jean	Présent
LARZABAL Maïté	Excusée	TURON LABORDE Jacques	Présent

MEMBRES de DROIT - Présidents des Ligues non élus

CARRARA Jean-Marie	Audioconf.	HARAN Léo	Excusé
DASSE Alain	Présent	MOUNITCHY Frédéric	Excusé
GARAICOECHEA Peïo	Audioconf.	VISENTIN Jean-Christophe	Excusé
GARAYAR Jean-Michel	Présent	LACOSTE Bernard	Excusé
GOYENETCHE Michel	Audioconf.		

MEMBRES ASSOCIES

BERTHELOT Jean Claude	Excusé	DURCUDOY Christian	Excusé
BOURDILLAT Michel	Présent	ESCUTARY Edouard	Présent
BROCAS Christian	Excusé	GONY Jean	Excusé
DELBOS Marie Claude	Présente	MAISTERRENA Didier	Excusé
DOUAT Jean Paul	Présent	SALLENAVE André	Excusé

MEMBRE INVITE

PLA Jacques - Dir.Tech. National	Présent

Présents : 32 Excusés : 24 Votants : 25
Présents à l'Audioconférence : 4

A l'ouverture de la séance (9h35), le Président de la FFPB, Lilou Echeverria, remercie les membres de leur présence ce jour. Il tient à ce que l'Assemblée ait une pensée particulière pour Philippe Maumet et sa famille qui viennent de perdre une maman, une grand-mère, qui adorait la Pelote.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 30/11/2013

Pas de remarques particulières.
Le procès-verbal est approuvé.

2. POINT SUR LES FINANCES - PRESENTATION DES COMPTES DE L'ANNEE 2013

Christian Marris, Trésorier :

Le bilan de 2013 fait apparaître un solde positif de **8 974 €**, soit un différentiel de plus de 76 000 € par rapport à 2012.

Fin 2012, nous avions été obligés de prendre un crédit pour assurer les salaires des secrétaires et les charges de janvier 2013.

Nous avons remboursé les emprunts, honoré et régularisé les factures anticipées ainsi que le rappel MMA, le tout pour un montant avoisinant les 33 000 € et bien sûr les échéances MMA de 2013.

Pour le 15 juin 2013, il manquait moins de 1 000 € sur les règlements des licences, y compris le passif de 18 794 €.

Afin d'éviter de prendre un crédit comme en 2012, la facture d'acompte pour les licences 2014 a été envoyée dès la fin du mois de novembre pour un règlement fin janvier, mais à ce jour il manque 39 681 €.
Certains clubs ont répondu présent, et, ces versements ont permis de garder un certain équilibre.

Par contre, pour le 14 février le solde des licences 2013 devaient être réglées mais celui-ci fait apparaître un débit de 10 610,50 €, soit 54 clubs : seule la Ligue de Saint-Pierre et Miquelon est à jour.

Toujours pour le 14 février, 40 clubs n'avaient toujours pas renvoyé les documents pour le renouvellement des licences, alors que le 6 janvier 2014 était la date butoir.

Pour l'instant, nous n'appliquerons pas les pénalités prévues dans les statuts, car, nous bloquerons dans un premier temps les remboursements des frais de déplacements.

Entre le passif qui a été réglé et les rentrées qui se font attendre, la trésorerie est toujours aussi délicate que l'an dernier.

Jean Superville, Trésorier Adjoint :

Compte de résultat 2013

Le total des produits s'élève pour 2013 à **1 089 544 €.**
Nous notons une diminution des recettes sur licences et des subventions ministérielles.
Par contre les entrées de la Grande Semaine, du championnat Elite Pro Main nue et de la Cesta punta ont contribué à rétablir le montant des recettes.
Le total des charges s'élève à **1 080 570 €** pour l'année 2013.
Des baisses sensibles concernent les coupes et médailles, les affiches.

Le compte de résultat fait donc apparaître un solde positif de **8 974 €** (- 67 702 € en 2012).
Le compte de résultat détaillé pourra être consulté sur le site de la FFPB.

Trésorerie

La trésorerie reste encore très fragile à la fin de 2013.
Une remise à plat a été effectuée au niveau des clubs. Les dettes dont celles de l'assurance MMA ont été régularisées.
L'effort fourni en 2013 devra être poursuivi cette année.

Thierry Castérès, Responsable de la Commission des Finances :
Le budget 2014 atteindra 1 120 K€ :

- Le haut niveau et médical représente 23 % ;
- Les actions de développement arrivent à 14 % ;
- Les compétitions nationales sont égales à 16 % ;
- Le fonctionnement général 47 %.

Il est à noter que la subvention ministérielle est en baisse (compte tenu du contexte actuel) 281 000 € contre 304 000 € en 2013.

Suite aux interventions des membres de la Commission des Finances, vu le redressement spectaculaire desdites finances, Marie Claude Delbos tient à adresser les plus vives félicitations aux personnes concernées, et tout particulièrement à Lilou Echeverria, à l'heure où la FFPB n'a plus d'agence de communication.

Une discussion s'engage sur le problème des Empesas espagnoles qui viennent organiser des rencontres du Championnat de Main nue Professionnel sur nos frontons mur à gauche. Il va falloir impérativement les rencontrer afin de définir un règlement financier qui doit protéger les Clubs organisateurs et la FFPB.

Jean Marc Olharan demande si l'exonération fiscale a toujours cours. Réponse positive du trésorier. Le Président, Lilou Echeverria précise : pour ceux qui payent des impôts, cette disposition peut être plus intéressante.

Il est précisé qu'elle peut s'appliquer aux dirigeants, non aux joueurs.

3. ETUDE DES VŒUX 2014 TRANSMIS PAR LES LIGUES

LIGUE DE PELOTE DU PAYS BASQUE

Vœux de la Ligue :

- Règlement concernant les Elite Pro : Nous demandons à la Fédération de prévoir un règlement sur les montées et descentes entre joueurs Amateurs et Elite Pro afin qu'un brassage soit effectué, et que les joueurs Elite Pro ne le restent pas à vie.

✎ Le Président, Lilou Echeverria, fait un petit historique tout en rappelant les difficultés rencontrées pour mettre en place un tel règlement. Il rappelle que, bien que les joueurs détiennent une licence dans un club, les équipes constituées ne représentent pas un club. De plus, comment effectuer un classement dans la mesure où les joueurs ne jouent pas le même nombre de parties.

Ainsi, les "montées" et "descentes" se feront en fonction des diverses demandes des joueurs. La Commission Professionnelle, puis la Commission Sportive Générale feront des propositions au Comité Directeur.

- Nous demandons que les demandes d'extensions soient désormais établies par les clubs des licenciés demandeurs afin de bien déterminer **l'intérêt sportif** recherché.

✎ Le Président de la Ligue de Pelote du Pays Basque expose la demande. Suite à un échange d'idées et de points de vue, le Président, Lilou Echeverria, soumet le vœu au vote. 4 voix pour, 8 abstentions, 9 voix contre. Le vœu est repoussé.

- Même si nous ne tenons pas compte de la spécialité pour l'examen d'une Mutation, dans le cas d'un joueur participant à plusieurs spécialités et catégories différentes, quel tarif appliquer à ces licenciés ? Le Comité Directeur pense qu'il faudrait prendre la « catégorie » la plus élevée.

✎ **Vœu adopté à l'unanimité**. Il est précisé que le joueur paiera l'indemnité, qui le concerne, la plus élevée.

- Lors de l'examen des mutations et extensions, nous demandons que les licenciés étant sur la liste Espoirs ne paient pas comme ceux du haut niveau mais comme des licenciés de leur catégorie.

✎ Le Président, Lilou Echeverria, avait anticipé le vœu en demandant à la Commission des Finances, de revoir l'ensemble des indemnités liées aux frais de dossier, de mutation et d'extension de licence.

Vous trouverez, en *pièce jointe*, le nouveau tableau. Le Comité Directeur, après avoir fait baisser de 700 à 600 euros le tarif du joueur Senior inscrit sur la liste Haut Niveau, **valide les modifications proposées.**

Les indemnités concernant les joueurs Elite Pro et Professionnels restent les mêmes.

Il faut bien noter que pour les Cadets, il faut lire 50 euros et non 100 euros.

Les Ligues effectueront les réversions aux clubs en respectant le règlement (50% de la somme perçue). Les Ligues et la FFPB n'interviendront pas dans des ententes de réversion ou pas entre clubs.

Vœux des Clubs :

Hardoytarrak - Anglet : Pour plus de clarté, nous souhaitons que la photo d'identité du joueur soit enfin apposée sur la licence.

✎ Cette disposition avait été votée en Comité Directeur. Un courrier avait été envoyé aux clubs, définissant les dimensions de la photo (25x30 mm). Il est bien précisé que la photo sera obligatoire sur les licences sportives.

Noizbait - Hasparren

• **Main nue** : Diminuer la distance à dépasser à l'engagement chez les Poussins/Benjamins pour que les jeunes puissent s'amuser un peu plus. (Cela se fait déjà informellement).

✎ Ce vœu sera transmis à la Commission Main nue.

• **Chistera joko garbi fronton mur à gauche.**

Afin de ne plus voir le chistera joko garbi devenir du grand gant, deux pistes :

1. Obliger les joueurs à prendre du revers ou à la volée (pour les droitiers) les pelotes faisant mur de face, mur de gauche sinon point perdu.

✎ Ce vœu sera transmis à la Commission Chistera joko garbi.

2. Et/ou revoir les pelotes (voir celle d'Olivier Françoise par exemple), moins vives et dépourvues du revêtement mis par Punpa (surtout un bond beaucoup plus bas).

✎ Ce vœu sera transmis à la Commission Chistera joko garbi.

• **Xare** : Essayer de trouver une pelote plus légère et moins vive pour les jeunes (jusqu'en minimes/cadets). Rappel qu'il s'agit de la même pelote que les seniors !!!

✎ Ce vœu sera transmis à la Commission Xare.

LIGUE DES LANDES DE PELOTE BASQUE

Vœux de la Ligue :

Délai de dispense de versement de l'indemnité de mutation

Le règlement (221.41) stipule que le joueur ayant changé de domicile ou de lieu de travail depuis la précédente réunion d'examen de mutation soit dispensé du versement de l'indemnité de mutation.

La Ligue des Landes de Pelote Basque souhaite que ce délai soit porté à **un an**. En effet lors d'un changement de domicile, il arrive régulièrement que la personne continue à participer à l'activité de son ancien club avec lequel il a certaines affinités (partenaire, dirigeants,...) ; de plus, suite à son déménagement, vu la période d'adaptation à sa nouvelle vie, notamment à la recherche d'un nouveau club et de par la même de nouveaux partenaires, la personne ne donne pas priorité à une demande de mutation.

✎ Michel Sedes propose de supprimer ce délai. Ce vœu sera transmis à la Commission Administrative. Le Comité Directeur propose de supprimer carrément le délai.

Vœux des Clubs :

U.S.Tosse : Tarif pour Licence Dirigeant Non Pratiquant

Par manque de bénévoles, de plus en plus de clubs, sollicitent l'aide des parents des enfants des écoles de pelote pour assurer l'administration de leur association. Règlementairement, la licence loisirs (27€) ne permet pas de faire partie d'un conseil d'administration, de ce fait, nous trouvons anormal que ces personnes dirigeantes non pratiquantes soient obligées de prendre une licence sportive au tarif le plus fort (47€), alors que les risques couverts par les assurances sont nettement inférieurs à ceux concernant les pratiquants de notre sport.

Aussi nous sollicitons les instances fédérales afin que la licence de dirigeant Non pratiquant soit proposée au tarif de la licence loisir ou bien qu'un pelotari licencié « loisir » puisse assumer les

fonctions de membre d'un conseil d'administration de club.

✎ Ce vœu avait déjà été proposé l'année dernière. La Commission des Finances en avait fait l'étude. Elle avait donné un **avis défavorable** qui est reconduit par le Comité Directeur.

Sporting Club Saint-Pierre du Mont : Tarif mutations catégories jeunes : poussins à cadets

Les dirigeants du club de Saint Pierre du Mont souhaitent que **la tarification des indemnités pour les mutations des catégories poussins, benjamins, minimes et cadets soit gratuite.**

Ces mêmes dirigeants souhaitent aussi que ces indemnités soient réduites pour les joueurs juniors, seniors, détenteurs de la licence sportive et qui ne font pas de compétition ou au maximum la compétition 3° série de ligue.

✎ S'en tenir au vœu traité plus haut.

LIGUE DU BEARN DE PELOTE BASQUE

Vœux de la Ligue :

Commission Frontenis

Demande de modification, du règlement sportif, article 221.3 paragraphe M concernant les extensions des catégories poussins, benjamins et minimes.

Le but est de faire jouer les jeunes et il arrive qu'au dernier moment un joueur pour raisons diverses se retrouve seul et ne peut jouer.

En conséquence nous sollicitons pour ces catégories la possibilité de faire une extension à l'inscription de la compétition ou au rassemblement (pour les Petits Maestros) sans différencier celles inter-ligues et celles de ligue.

✎ Le Comité Directeur mesure bien les difficultés rencontrées par cette Commission. Oui à la demande de la Ligue du Béarn. Toutefois, il sera demandé à la Commission Administrative de bien formuler ce point du règlement spécifique au Frontenis.

Le Président, Lilou Echeverria, précise qu'il faut agir en conséquence. Il semble anormal qu'il y ait si peu de féminines. Il faut donner à la Commission des moyens attractifs.

Commission Sportive Générale

Construction des poules du championnat de France

a- respecter le classement de l'année précédente et les « dossards » de poule.

b- diffuser systématiquement les classements à l'issue des championnats.

c- construction des poules en escalier.

par exemple : par rapport au classement général du championnat précédent, le 1er, le 4ème, le 5ème et le 8ème sont dans la poule A et le 2ème, 3ème, 6ème et 7ème sont dans la poule B.

✎ Le Comité Directeur demande aux Commissions de bien respecter ces points.

d- déroulement du Championnat de France : **pour tous les championnats**, le 1er nommé devra convoquer son adversaire, s'occuper de la location éventuelle d'une installation, d'arbitrer la partie et d'envoyer le résultat à la Fédération.

✎ Il faut reconnaître que les Responsables des Commissions de spécialités et le Responsable de la Commission Sportive Générale croulent sous les demandes de dérogation. Ils se rendent compte qu'il est inutile de réaliser un calendrier prévisionnel. Au final, dans bon nombre de spécialités, il est facile de faire le compte des rencontres jouées aux heures et dates prévues. Ainsi, pour tous les championnats, pour les phases qualificatives (parties de groupes), le calendrier donnera la possibilité au premier nommé de convoquer son adversaire (le règlement va être bien défini). Dès les phases éliminatoires, chaque Commission de spécialité reprendra l'organisation.

En ce qui concerne les Championnats de Nationale A, les précédentes directives pourront s'appliquer à la Paleta pelote de gomme pleine, à la Paleta pelote de gomme creuse Hommes et à la Pala/Paleta.

Dany Mellier précise que les féminines sont satisfaites de disposer d'un calendrier établi à l'avance. Nous rappelons que nous nous étions engagés à ce que le premier nommé reçoive, que les phases finales se dérouleraient sur des aires de jeu situées à mi distance quand cela est possible. Le Président, Lilou Echeverria, précise une nouvelle fois que chaque Commission garde une indépendance, spécifique à sa spécialité, qui respectera quand même certaines obligations. Les problèmes de certaines Commissions ne sont pas ceux des autres.

Christian Lagourgue regrette qu'avec ces nouvelles dispositions nous perdions de notre lisibilité.

Dispositions votées à la majorité des membres présents.

Vœux des Clubs :

Stade Salisien – Salies de Béarn : Pour la Grande Semaine de Pelote Basque 2014, le Stade Salisien demande l'organisation de la finale de Grosse Pala Nationale A.

✎ C'est prévu au calendrier.

Section Paloise -Pau

Assouplir la règle du nombre de championnat (limité à deux actuellement) pour les catégories cadets et juniors, surtout pour ceux qui se préparent à des échéances internationales.

✎ Un règlement a été établi l'année dernière. Un joueur peut disputer 2 spécialités fédérales en même temps. Il peut donc, en même temps, disputer des compétitions de Ligues.

Là aussi, certains ont joué avec le règlement de façon astucieuse. Ils ont bénéficié d'autorisations. Dans ce domaine, Gérard Lasalde comprend très bien les situations, il demande tout simplement que tout le monde soit mis sur un pied d'égalité. La Commission Administrative reprendra le texte afin de le compléter, si besoin est.

Suite aux problèmes engendrés par les montées et descentes à Paleta pelote de gomme pleine en fronton place libre, le Comité Directeur précise que les 2 équipes classées dernières descendront. La Côte d'Argent et le Béarn perdront une place chacune. Ainsi, il y aura 15 équipes dans le prochain championnat fronton place libre Nationale A.

LIGUE D'ILE DE FRANCE DE PELOTE BASQUE

Vœux de la Ligue :

- Qu'une partie de poule Grosse Pala Nationale A se joue à Paris le jour de la Fête Basque soit le dimanche 15 juin 2014 (3 équipes doivent venir à Paris en phase de poule), les deux autres équipes pouvant jouer le samedi 14 juin 2014.

✎ La Commission Pala l'a bien noté. Elle établira le calendrier en conséquence.

- Qu'une partie de poule Grand Chistera Nationale B se joue à Paris contre une équipe Parisienne le jour de la Fête Basque le dimanche 15 juin 2014.

✎ Pas de Championnat de France à cette date. La Ligue devra prendre d'autres dispositions.

LIGUE DE COTE D'ARGENT DE PELOTE BASQUE

Vœux de la Ligue :

Commission Sportive Générale :

La Commission Sportive Générale de la Ligue souhaite que la FFPB communique le calendrier fédéral au plus tard :

- le 1er juin pour les championnats hiver/printemps pour que nous puissions mettre en place le calendrier de la Ligue avant le 1er juillet. Certains championnats de Ligue doivent débuter fin août, les mutations/extensions doivent être traitées au 1er juillet …
- le 1er octobre pour la saison été (la saison fédérale se termine fin août).

✎ Le responsable de la Commission Sportive Générale, Jacques Destaillac, vient d'organiser deux réunions successives afin de respecter ces demandes. Il précise que le cadre général est établi.

Commission Technique et Pédagogique

Pour le calendrier fédéral jeunes :

- Espacer les compétitions Paleta pelote de gomme pleine et creuse en trinquet
- Maintien des phases de poules en championnat fédéral si possible sur un seul week-end complet samedi et dimanche.
- Etre consultée lors de la mise place et informée des modifications lors de l'élaboration des calendriers.
- Communication des calendriers des rencontres des championnats fédéraux jeunes au moins 15 jours avant le début des compétitions.

✎ Une des deux réunions citées plus haut a été organisée afin d'avancer dans ce sens.

Vœux des Clubs :

U.S. Bazas : Labellisation des écoles de pelote

Nous souhaiterions que la FFPB mette en place une labellisation des écoles de pelote.

L'objectif est double :

- Aider les responsables des écoles à structurer celles-ci.

- Obtenir auprès des collectivités des subventions majorées pour leur fonctionnement.

✎ La Commission Technique et Pédagogique va étudier cette demande. Elle compte sur le Club de Bazas pour l'aider à mettre en place cette labellisation. Il faudra établir un cahier des charges.

LIGUE MIDI-PYRENEES DE PELOTE BASQUE

Vœux de la Ligue :

Pour toutes les compétitions :

- Que les dates ne changent plus après annonce.
- Eviter de jouer pendant les vacances de Noël (sauf éventuellement les finales le 1° ou le dernier week-end).

✎ Vœu transmis aux Commissions de Spécialités.

- Mettre en place un système de conférence audio qui nous permette de participer à distance aux réunions de commissions.

✎ Ce jour, nous avons eu des problèmes avec le système mis en place. Dès le lendemain, Peyo Garaïcoechea nous a vivement conseillé afin d'éviter les problèmes rencontrés. Nous faisons le maximum pour nous équiper au mieux et au plus vite.

Vœux des Clubs :

- Eviter de faire les demi-finales et finale le même week-end (Paleta pelote de gomme pleine fronton mur à gauche).

✎ Le Président de la Commission concernée, présent, en a pris bonne note.

- Repasser à l'ancienne formule avec Paleta pelote de gomme pleine fronton mur à gauche et trinquet en septembre (clubs : Pilotari Club Tarbais et Pelotari Marmandais Val de Garonne)

✎ Le Président, Lilou Echeverria, a déjà demandé de constituer les calendriers en conséquence.

- Le Stade Toulousain Pelote Basque souhaite organiser les finales de Pala corta et Chistera joko garbi Nationale A en 2015. Un courrier sera envoyé à cet effet.

✎ Le courrier est attendu. Accord de principe du Comité Directeur.

- Décider si les spécialités internationales devront se jouer en manche ou non (Commission d'arbitrage).

✎ Des élections à la Fédération Internationale vont avoir lieu mi-septembre. La nouvelle équipe va-t-elle maintenir la manière de compter en manches ? Dans un premier temps, le prochain championnat de France (cadets, juniors, Nationale B et Nationale A) de Paleta pelote de cuir en fronton mur à gauche se fera en manches, dans la mesure où la future compétition internationale se fera en manches. De plus, le nouveau logiciel compétitions sera testé sur ces championnats.

- Championnat corporatif :

Suite à la validation du nouveau règlement, les Ligues autres que Midi-Pyrénées ont-elles l'intention d'engager des joueurs en fronton mur à gauche ?

La Ligue Midi-Pyrénées fait des sélections chaque année en janvier-février pour désigner ensuite un nombre d'équipes fixé par la FFPB en trinquet comme en fronton mur à gauche.

Comme ce n'est pas la même méthode partout, et que depuis deux ans, le fronton mur à gauche ne se déroule qu'en présence de deux, voire d'une seule ligue, nous souhaitons savoir s'il y a une commission corporative dans chaque ligue, et à quel moment la FFPB fait-elle le point sur les engagements pour valider ou invalider le déroulement d'une modalité ?

✎ La FFPB fixe des dates d'engagement. Dès que les engagements lui parviennent, elle voit si elle peut organiser ou non une compétition. Il serait utile que la responsable de la Commission Corporative de la Ligue appelle Eric Dibar.

LIGUE DE PELOTE BASQUE DU NORD PAS DE CALAIS

Vœux de la Ligue :

- Aide structurelle fédérale à la ligue de 1500 €.

✎ La Commission des Finances a accordé 1000 euros.

- Action USEP/FFPB : souhait que 25 % du budget fédéral pour cette action soit attribué à la ligue pour exploiter le potentiel de développement, répondre aux vœux de l'USEP national et que soit pris en charge le déplacement des intervenants.

✎ A étudier par la Commission des Finances. Une aide sera accordée. Le montant doit être fixé.

- Organisation d'une session brevet fédéral dans le Nord.

✎ A étudier.

- Attribution à chaque ligue d'une aide fédérale pour financer le fonctionnement des commissions médicales (c'est une priorité du Ministère Jeunesse et Sports).

✎ A étudier.

- Tenue d'un comité directeur fédéral consacré spécifiquement aux petites ligues (application du vœu de développement national de la pelote exprimé lors des assises).

✎ La veille de l'AG, le 21 mars, une réunion spécifique sera organisée.

- Définition de règles ou procédures claires des conditions d'inscription au challenge France de paleta pelote de gomme pleine fronton place libre : est-ce une compétition de ligues, une compétition de clubs ?

✎ Pour les Championnats, les engagements doivent passer par les Ligues. En ce qui concerne le Challenge France, et vu les difficultés de constituer un nombre d'équipes conséquent, les Clubs peuvent s'engager directement à la FFPB qui traitera directement avec les organisateurs.

- Définition des missions et rôles des ligues : application du principe de subsidiarité.

✎ A voir lors de la réunion du 21 mars.

LIGUE DE PELOTE BASQUE SAINT PIERRE ET MIQUELON

Vœux de La Ligue :

- Nous sommes toujours à la recherche d'un animateur/éducateur pour 5 à 6 mois en 2014. Nous vous sollicitons pour nous aider à trouver cette « perle rare » et pour une aide financière.

Un éducateur, Mr Tristan MOURGUY, s'est sérieusement positionné pour l'année 2015 et notre Ligue, suite au dernier Comité directeur du 12/02/2014, mettra tout en œuvre pour acter sa venue en 2015.

✎ La FFPB lance un appel par le biais du site fédéral.

- Tel que demandé l'année passée, nous réitérons notre demande pour que les licences soient établies pour l'année scolaire et non pour l'année civile.

✎ Christian Marris, trésorier fédéral, met en place une commission très rapidement afin d'étudier la faisabilité.

4. LOGICIEL COMPETITIONS

Les travaux de mise en place continuent. Christian Durcudoy est à l'écoute de différentes personnes qui donnent divers points à insérer dans le nouveau logiciel (Peyo Garaïcoechea, Christian Labadie, Christian Jonnet, tout particulièrement).

5. GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE 2014

Le calendrier présenté est validé par le Comité Directeur. Voir *pièce jointe*.

Des remerciements à tous les Clubs et toutes les municipalités qui vont nous accueillir cet été.

6. CHAMPIONNATS DU MONDE AU MEXIQUE (11 au 21 septembre 2014)

Le Président, Lilou Echeverria, précise que le Chef de délégation sera Roland Dufourg, Secrétaire Général. Il aura pour adjoint, Christian Marris, trésorier.

Le Président précise que le budget attribué pour la totalité de cette compétition est de 122 000 euros. Il faut compter pratiquement 80 000 euros pour le voyage. Ainsi, il demande aux personnes concernées par la préparation de faire preuve de la plus grande rigueur dans les dépenses.

Pour tout ce qui concerne le sportif, la préparation est mise en place.

Il est rappelé que les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par le pays organisateur.

7. ORDRE DU JOUR : ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE

Elles se dérouleront, au même endroit que l'année dernière, à la salle Lauga à Bayonne, le Samedi 22 mars 2014, à partir de 9 heures.

Ordre du jour : Voir *pièces jointes*.

La veille, au siège de la FFPB, se tiendra une réunion particulièrement destinée aux Ligues à petits effectifs.

Diverses propositions déjà faites par écrit seront étudiées ce jour-là.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Gérard Lasalde demande où en est le dossier "Ligue de Pelote Basque du Nord Pas de Calais/ Club MLAP".

Nous sommes dans l'attente d'un accord entre ces deux entités.

- En ce qui concerne le Challenge France, les organisateurs de Nouvelle Calédonie s'inquiètent du manque d'inscriptions, eux qui œuvrent depuis plus d'un an pour organiser cette compétition. Le responsable de la Commission fédérale Paleta pelote de gomme pleine, Eric Dibar, demande que la possibilité de s'inscrire soit donnée aux clubs qui le désirent. Accord du Comité Directeur.

- Lors de la réunion du Vendredi 21 mars, il sera fait un point précis sur les missions des Commissions Recherche et Patrimoine. Jacques Destaillac précise que certains noms ne doivent pas apparaître dans divers comptes-rendus. Christian Lagourgue mentionne qu'il faut fixer un cahier des charges.

- Le responsable de la Commission des Juges-arbitres, Christian Lagourgue, précise que dorénavant on parlera de juge-arbitre fédéral niveau 1 ou 2, et non de juge-arbitre délégué et fédéral.

La nouvelle session de formation va être organisée très rapidement.

- Alain Dassé, Président de la Ligue des Landes de Pelote Basque, demande que sa Ligue soit avertie quand la FFPB loue des installations, car c'est la Ligue qui gère les plannings des installations qu'elle utilise.

Dans ce domaine, chaque fois que la FFPB retiendra des installations, la Ligue concernée sera mise en copie.

- Il est fait état du tournoi de Xare organisé actuellement. Surtout que les organisateurs respectent les championnats en cours !

- Le prochain Bureau se réunira le Mardi 29 avril 2014.
  Le prochain Comité Directeur aura lieu le Samedi 28 juin 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h50.

Le Secrétaire Général,
Roland DUFOURG

Le Président,
Lilou ECHEVERRIA

PJ : 4